



ÉTUDES CONSEIL



Le Réseau Sport des Collectivités Locales

CHIFFRES CLES

LE FINANCEMENT PUBLIC DU SPORT PROFESSIONNEL

2022-2023

JUIN 2023

ANNEXES

Comparatif 2019-2022 et 2022-2023

p. 46
METHODOLOGIE

p. 47
SUBVENTIONS

p. 48
REDEVANCES







p. 49
ACHATS DE PRESTATIONS

SYNTHESE COMPARATIVE - METHODOLOGIE







La réalisation d'une étude à la méthodologie similaire pour les saisons 2019-2020 puis 2022-2023 permet de dresser une comparaison pré- et post COVID, sur un périmètre identique. Pour la collecte 2022-2023, le nombre de réponse en baisse pour certains sports doit amener à lire les résultats comme un focus sur certains exemples, mais pas comme une synthèse general du sport concerné.

Comparatif des données 2022-2023 vs 2019-2020 : 93 vs 142 réponses utilisables ; 78 vs 135 clubs différents; 54 vs 72 collectivités différentes.

PANEL 19-20

			1er D	2e D	3e D
	H	26	11	6	9
	F	9	5	3	1
	H	19	10	6	3
	F	3	2	1	
	H	19	8	7	4
	F	6	2	2	2
	H	9	3	4	2
	H	17	4	6	7
	F	4	3	1	
	H	9	3	2	4
	F	14	2	3	1

PANEL 22-23

			1er D	2e D	3e D
	H	14	5	5	4
	F	4	3	1	
	H	9	6	2	1
	F	1	1		
	H	13	3	6	4
	F	5	4	1	
	H	2	2		
	H	18	5	9	4
	F	2	2		
	H	5	3	2	
	F	5	2	3	

CHIFFRES-CLÉS - Subventions

sur la base des réponses des enquêtes

FINANCEMENTS

2019-2020

89%

Part de clubs soutenus
98% des associations
81% des sociétés sportives

313 300 €

Montant moyen de la subvention d'une collectivité pour un club
214 000 € pour les associations
414 000 € pour les sociétés sportives

2022-2023

89%

Part de clubs soutenus
93% des associations
82% des sociétés sportives

345 800 €

Montant moyen de la subvention d'une collectivité pour un club
183 000 € pour les associations
521 000 € pour les sociétés sportives

COMPARATIF

% stable

Part de clubs soutenus
-5% associations
+1% des sociétés sportives

Hausse de 10%

Montant moyen de la subvention d'une collectivité pour un club
-31 000 € pour les associations
+107 000 € pour les sociétés sportives

En bref ...

- Entre les deux périodes, le football masculin est la discipline avec le plus faible taux de clubs subventionnés en augmentation (63% vs désormais 67%).
- Le volley masculin est désormais la discipline la plus subventionnée, avec en moyenne 522 000 € par club, en remplacement du handball, pour un montant supérieur (486 000€/club).
- Tous les clubs féminins de l'enquête sont subventionnés et le basket reste le sport le plus subventionné, avec une subvention moyenne de 494 000 €, contre 329 000€ en 2019-2020.
- Si les clubs restent ultra majoritairement accompagnés par les collectivités territoriales, ils bénéficient en plus **d'une hausse de 10% des subventions, en particulier les sociétés sportives** (accompagnement post-covid?)

CHIFFRES-CLÉS - Redevances

sur la base des réponses des enquêtes

FINANCEMENTS

2019-2020

20 €

Coût moyen de la redevance par place

201 500 €

Montant moyen de la redevance par équipement

16 400 € pour les associations

226 500 € pour les sociétés sportives

1.5 %

Poids de la redevance dans le budget du club

2022-2023

13 €

Coût moyen de la redevance par place

91 000 €

Montant moyen de la redevance par équipement

5 275 € pour les associations

135 000 € pour les sociétés sportives

0.98 %

Poids de la redevance dans le budget du club

COMPARATIF

En baisse

1/3 de coût moyen/place en réduction

Baisse de 55%

Pour l'échantillon, le montant est plus que divisé par 2, dont :

-11 125 € pour les associations

-91 500 € pour les sociétés sportives

En bref ...

- Le football masculin reste la discipline qui paie la redevance la plus importante avec 545 000 € en moyenne, même si ce montant est en baisse (588 000€ en 2019-2020).
- En moyenne, tous sports confondus, les clubs féminins voient leur redevance diminuer de moitié (11 000 € vs 22 500€ auparavant), tout comme leurs homologues masculins, 114 000€ vs 222 000€.
- De plus petites capacités, et parfois moins récentes que les stades, les **Salles & Arénas ont un coup par siege inférieur au coup moyen par place** (8€ par exemple pour le basketball et la handball masculine, vs 13€ en coût moyen tout sport)
- **Des baisses significatives de redevances :** un tiers pour le coût moyen par place, et plus de la moitié pour le montant de la redevance

CHIFFRES-CLÉS – Achats Prestations

sur la base des réponses des enquêtes

FINANCEMENTS

2019-2020

52%

Part de clubs soutenus
8% des associations
43% des sociétés sportives

228 000 €

Montant moyen des achats d'une collectivité pour un club
63 000 € pour les associations
245 000 € pour les sociétés sportives

2022-2023

52 %

Part de clubs soutenus
18% des associations
85% des sociétés sportives

129 000 €

Montant moyen des achats d'une collectivité pour un club
14 200 € pour les associations
211 400 € pour les sociétés sportives

COMPARATIF

% similaire

La part de clubs soutenus reste identique

Baisse de 43%

Montant moyen de la subvention d'une collectivité pour un club
-48 800 € pour les associations
-33 600 € pour les sociétés sportives

En bref ...

- 59% des clubs masculins bénéficient d'achat de prestation, comme en 2019-2020, mais désormais pour 156 300 € en moyenne, contre 250 000€ il y a 4 saisons.
- Le rugby masculin succède au football masculin, en tant que discipline qui dispose du montant moyen le plus élevé, avec 510 800 € (vs 377 000€).
- 28% (contre 29% auparavant) des clubs féminins bénéficient d'achat de prestation, mais pour une moyenne de 30 400 €, divisée par 2 (62 000€).
- Des achats de prestations fortement réduits : Presque moitié moins de prestations achetées aux clubs par les collectivités territoriales
- La prestation la plus acquise par les collectivités est l'achat de places sociales et/ou non sociales